

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 862

AMENDEMENT

présenté par

M. Aurélien Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	12 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	12 000 000	0
Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger	0	0
TOTAUX	12 000 000	12 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI souhaite augmenter les bourses scolaires pour favoriser l'accès des élèves français au réseau AEFÉ.

Dans un contexte de forte inflation et de hausse importante des frais de scolarité dans de nombreux établissements à l'étranger, il convient d'augmenter le montant des bourses pour permettre un accès des élèves, notamment les plus vulnérables, au réseau AEFÉ.

Par ailleurs, il paraît impensable de voir l'action 02 « Accès des élèves français au réseau AEFÉ et à la langue française » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires » diminué de 5,11% (calculé avec l'inflation), alors que 20 millions d'euros sont prévus en AE et en CP pour l'organisation du prochain sommet du G7 à Evian en juin 2026.

Selon les règles de recevabilité imposées par l'article 40 de la Constitution, cet amendement propose d'abonder de 12 000 000 d'euros en AE et en CP l'action 02 « Accès des élèves français au réseau AEFÉ et à la langue française » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », en prélevant sur l'action 12 « Présidence française du G7 » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » 12 000 000 d'euros en AE et en CP. Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.